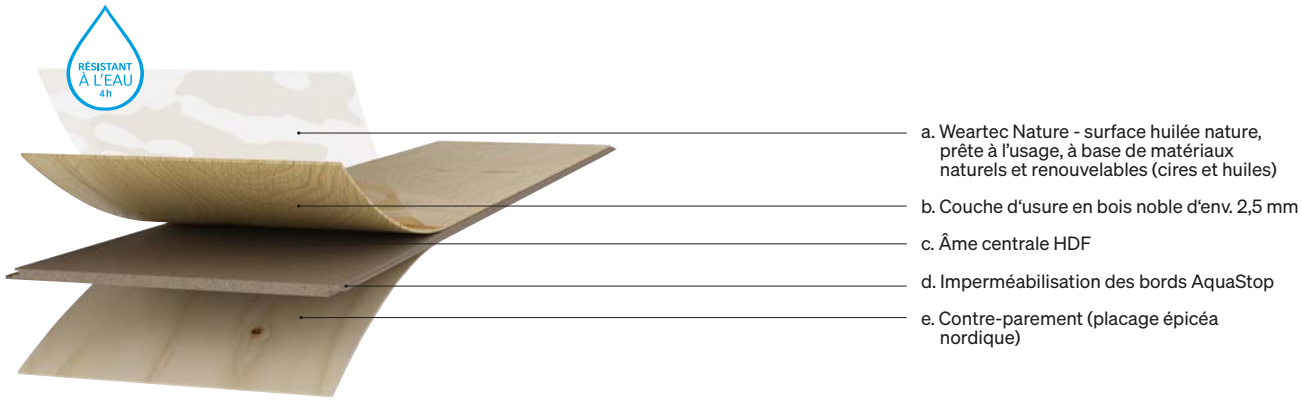
MEISTER

Caractéristiques du produit

Parquet MeisterParquet. longlife

PD 400 / huilé nature



	Tests	Norme DIN/EN	Parquet **Meister**Parquet. longlife PD 400 \| huilé nature
Données générales sur la structure du produit			
	Type de revêtement :		Lame pour sol avec parement en bois noble
	Epaisseur totale :		env. 13 mm
	Dimensions utiles : (longueur × largeur)		2 200 × 180 mm
	Structure du produit :		a. Weartec Nature - surface huilée nature, prête à l'usage, à base de matériaux naturels et renouvelables (cires et huiles) b. Couche d'usure en bois noble d'env. 2,5 mm c. Support HDF (env. 890 kg/m³ ± 3%) d. Imperméabilisation des bords AquaStop e. Contre-parement (placage épicéa nordique)
Données techniques			
	Système de verrouillage :		Masterclic Plus
SURFACE ANTIBACTÉRIENNE	Propriété de surface antibactérienne:	ISO 22196	Efficacité de la propriété antibactérienne contre Staphylococcus aureus ATCC 6538P « significative », valeur de l'effet antibactérien 2 ≤ A < 3. Efficacité de la propriété antibactérienne contre Escherichia coli ATCC 8739 « forte », valeur de l'effet antibactérien A ≥ 3.
D_{fl}-s1 C_{fl}-s1	Comportement au feu:	EN 13 501	Dfl-s1 (normalement inflammable) avec pose flottante / Cfl-s1 (difficilement inflammable) avec collage en plein utilisant la colle UZIN MK 250 NOUVEAU
E1 HCHO	Émissions de formaldehyde (E1 = 0,1 ppm) :	EN 717-1	≤ 0,05 ppm
DL PCP	Teneur en pentachlorophénol :	CEN/TR 14 823	≤ 5 × 10-6n
	Sols chauffants :		Convient aux sols chauffés par circuits d'eau chaude. Un chauffage par le sol électrique est toujours approprié lorsqu'il peut être intégré à la chape ou à la dalle de béton et qu'il n'est donc pas posé sur la dalle comme une natte chauffante. Les boucles de chauffage \| tuyaux \| câbles doivent couvrir la surface de la pièce en totalité et non partiellement. Si les surfaces ne sont chauffées que partiellement, le revêtement de sol devra être équipé de joints de dilatation (rails éléments de système). La température maximum de surface ne doit pas excéder 29°C. La pose du sol sur des nattes chauffantes est possible uniquement avec un système autorégulant qui maintient la température de surface à 29°C . La pose ne peut être agréée dans tous les autres cas. Tous les types de bois sont adaptés à la pose flottante – le hêtre et l'érable peuvent présenter des interstices au chant du fait de leur comportement au gonflement et au retrait lié à la nature de l'essence.
	Refroidissement par le sol :		Une fiche technique séparée est disponible pour la pose sur les constructions de sols refroidis.
	Résistance au passage de la chaleur :	EN 12 664	0,112 (m²K)/W; avec MEISTER-Silence 25 DB : 0,118 (m²K)/W
	Conductivité thermique :	EN 12 664	0,135 W/(m*K)
	Réduction du bruit des pas :	DIN EN ISO 10140-3	avec MEISTER-Silence 25 DB : 17 dB

Données générales relatives à l'écologie, la pose et l'entretien			
	Ecolabel « Ange bleu » :	RAL-UZ 176	accordé (à l'exception de Chêne fumé)
	Elimination :		Chutes éliminables avec les ordures ménagères (p. ex. traitement thermique) Grandes quantités éliminables selon les règlements communaux (p. ex. élimination aux parcs de recyclage) Une récupération énergétique dans des usines autorisées est recommandée.
	Nettoyage et entretien :		Nettoyage de fin de travaux / nettoyage courant : Dr. Schutz-Premium Savon pour bois Soins d'entretien : Dr. Schutz-Premium huile d'entretien Nettoyage spécial : Dr. Schutz-Nettoyant intensif
	Domaines d'application :		Le sol est idéal pour toutes les pièces d'habitation, p. ex. séjours, chambres et les locaux commerciaux à usage modéré ou normal tels que chambres d'hôtel. Le parquet est résistant à l'eau (4 heures de protection en cas d'eau stagnante). Peut être posé dans des pièces humides tels que p.ex. salles de bains. Les espaces extérieurs et pièces humides telles que saunas, cabines de douche, bains de vapeur et pièces avec écoulement au sol ne sont pas adaptés à la pose de ce sol.
	Conditions préalables à la pose :	DIN 18 356	Les supports doivent être prêts à la pose selon les règles de la profession, conformément aux références VOB, partie C, DIN 18 356 « Pose de parquets ». Le support doit être sec (humidité résiduelle mesurée avec un appareil CM : chape minérale max. 2%, chape anhydrite max. 0,5%), plan, solide et propre. Toute irrégularité de l'ordre de 3 mm/1er m et de 2 mm/m suivant doit par ailleurs faire l'objet d'un réagréage en référence à DIN 18 202, tableau 3, ligne 4. Se conformer aux instructions de pose jointes au produit.



MeisterWerke Schulte GmbH se réserve le droit d'effectuer des modifications sur les matériaux et la construction dans la mesure où elles contribuent à améliorer la qualité.